

Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 5 mai 2009

Présents : H.André, E.Dacquay. N. Dosme, S.Gout (Président). I.Harlé (Syndic), F. Hermel, Y.Morvan

Absents excusés: H. Dos Santos, S. Hoflack, O. Warnery

Le Règlement de Copropriété :

- L'article sur les nuisances sonores sera re-soumis à l'ARC (Association des Responsables de Copropriété) : sa réponse infirmera ou confirmera la validité des ajouts légaux qu'elle a inclus
- Il a été décidé à l'unanimité des présents **qu'aucune modification** des articles du règlement soumis au vote de l'AG ne sera faite en AG. Par contre, en ce qui concerne les articles « non légaux » qui auraient été refusés par l'AG, le Conseil Syndical recevra ensuite avec reconnaissance toute proposition de modification
- Il a été décidé à l'unanimité des présents que ne seraient soumis à l'AG du 12 juin que les chapitres I à V du nouveau Règlement de Copropriété. Les chapitres VI à X seront soumis au vote de l'AG suivante.

Finalisation de la préparation de l'Ordre du Jour de l'AG du 12 juin

Ont été votés à l'unanimité des présents :

- la durée de l'AG : de 20h30 à 23h30
- le budget 2010
- le devis d'élagage
- l'élaboration d'un BP info centré sur la comptabilité

Les travaux de l'immeuble

Les travaux avancent régulièrement. Edwige Dacquay et Stéphane Floquet participent aux réunions de chantier tous les 15 jours. Isabelle Harlé se joint à eux selon ses disponibilités.

**Prochaine réunion du Conseil Syndical
mardi 2 juin**